

Solutions d'assurance sur mesure pour les technologues en radiation médicale

bms

Assurance responsabilité civile professionnelle

L'assurance responsabilité civile professionnelle vous protège contre toute responsabilité ou allégation de responsabilité pour les blessures ou les dommages résultant d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle dans l'exercice de vos fonctions en tant que technologue en radiation médicale ou en ultrasonographie, ou si une plainte est déposée contre vous auprès de l'organisme de réglementation de votre profession assurée.

Cette assurance vous protège en veillant à ce que votre défense juridique soit coordonnée et payée en cas de réclamation ou de poursuite à votre encontre. Elle couvre également le coût des indemnités ou des dommages-intérêts pour les patientes.

Points saillants de la couverture responsabilité civile professionnelle 2027-2028 :

Limite de responsabilité	Jusqu'à 5 000 000 \$ par réclamation / agrégat
Frais juridiques règlementaires	75 000 \$ par réclamation / 125 000 \$ agrégat
Remboursement des frais de défense pénale	125 000 \$ par réclamation / agrégat
Fonds pour la thérapie des abus sexuels	25 000 \$
Perte de revenus	Jusqu'à 750 \$ par jour
Territoire de couverture	Monde entier
Compétence	Canada
Période de déclaration prolongée	10 ans inclus

Produits et services d'assurance supplémentaires :

Assurance responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale protège contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous ou votre entreprise pourriez avoir causés à une autre personne en raison de vos opérations et/ou de vos locaux. Par exemple, un patient pourrait glisser sur un sol mouillé et se blesser.

Comment faire une demande

Veillez vous adresser à l'ACTRM pour souscrire une assurance responsabilité professionnelle individuelle. Pour souscrire toute autre couverture, veuillez communiquer avec BMS.

Association canadienne des technologues en radiation médicale

 1-800-463-9729
 info@camrt.ca

BMS Canada Services de Risques Ltée

 1-855-318-6558
 camrt.insurance@bmsgroup.com
 www.camrt.bmsgroup.com

La présente brochure présente un résumé de la couverture et est fournie à titre informatif uniquement. Les modalités complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le contrat, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS.

Assurance responsabilité professionnelle des entreprises

En cas de réclamation, le professionnel traitant et l'entreprise sont susceptibles d'être cités dans une déclaration ou un procès. Cette assurance protège l'entreprise et ses actifs dans de telles circonstances.

Le contenu, la criminalité et les pertes d'exploitation

Le contenu comprend les articles habituels d'un bureau, notamment les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que tout équipement, stock et les améliorations locatives dont vous êtes responsable. **La couverture contre la criminalité** protège contre les pertes financières dues à la malhonnêteté, à la fraude ou au vol d'argent, de titres ou d'autres biens appartenant au cabinet ou à la clinique. **L'assurance des pertes d'exploitation** couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou de dommages physiques directs causés aux locaux par un risque assuré (p. ex., un incendie).

Cybersécurité et atteinte à la vie privée

Cette police vous aide à mieux gérer les risques liés à la détention de volumes de données personnelles identifiables de clients, d'employés et autres, et d'atténuer les atteintes à votre réputation résultant d'une atteinte à la sécurité des données.

Solutions d'assurance sur mesure pour les technologues en radiation médicale

bms

Cyberprotection des personnes et des familles

Cette couverture contre l'usurpation d'identité, la cybercriminalité et les menaces en ligne comprend une assistance experte en matière de récupération et des services proactifs tels que la surveillance du Web caché, la vérification des réseaux sociaux et des conseils personnalisés en matière de sécurité numérique.

Assurance responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi

Cette assurance protège votre entreprise et votre personnel contre les réclamations à l'encontre des employés, des sous-traitants, des bénévoles ou des étudiants, y compris les licenciements abusifs, la discrimination, le harcèlement et d'autres allégations liées à l'emploi.

Le forfait de services juridiques

Ce forfait comprend l'accès à une ligne d'assistance juridique spécialisée pour les affaires personnelles et professionnelles, ainsi qu'à des modèles de documents, à l'assistance d'un avocat et à des experts en ressources humaines et en protection contre le vol d'identité.

Assurance frais juridiques des particuliers et des entreprises

Une police d'assurance « **Solutions juridiques personnelles** » vous aide à défendre ou à faire valoir vos droits en toute confiance, tout en protégeant les finances de votre famille. Une police d'assurance « **Solutions juridiques pour entreprises** » protège votre entreprise, vous permettant d'économiser du temps et de l'argent tout en gérant les risques juridiques.

Couverture accident 24 heures sur 24

Cette couverture prévoit le versement d'une somme forfaitaire en cas de perte ou de décès à la suite d'un accident, et lorsque l'incapacité entraîne une invalidité totale permanente à la suite d'une blessure accidentelle.

Assurance maladies graves

Cette assurance aide à couvrir les frais liés à une maladie grave telle qu'un cancer, un infarctus ou un accident vasculaire cérébral. La police prévoit le versement d'une somme forfaitaire non imposable qui vous permet de vous concentrer sur votre santé et votre bien-être sans vous soucier des contraintes financières.

Comment faire une demande

Veillez vous adresser à l'ACTRM pour souscrire une assurance responsabilité professionnelle individuelle. Pour souscrire toute autre couverture, veuillez communiquer avec BMS.

Association canadienne des technologues en radiation médicale

 1-800-463-9729
 info@camrt.ca

BMS Canada Services de Risques Ltée

 1-855-318-6558
 camrt.insurance@bmsgroup.com
 www.camrt.bmsgroup.com

La présente brochure présente un résumé de la couverture et est fournie à titre informatif uniquement. Les modalités complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le contrat, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS.

Assurance médicale d'urgence en voyage

Des frais imprévus, tels que ceux liés à l'ambulance, aux soins médicaux, à la convalescence à l'hôpital et aux soins dentaires accidentels, peuvent survenir si vous êtes victime d'une maladie soudaine et imprévue ou d'une blessure accidentelle pendant un voyage. Ayez l'esprit tranquille en sachant que vos frais médicaux d'urgence imprévus seront pris en charge.

Comment signaler une réclamation

En cas de sinistre susceptible de donner lieu à une réclamation au titre de la présente assurance, il faut en aviser immédiatement l'assureur. Vous devez veiller à ce que l'assureur soit avisé dès que possible de tout préjudice, acte, erreur ou omission, ou de tout sinistre ou infraction pouvant donner lieu à une réclamation. Veuillez-vous assurer de documenter officiellement l'incident, en incluant les informations sur les personnes impliquées.

Lors de la déclaration, veuillez fournir :

- Votre certificat d'assurance
- Relevé des dommages, déclaration, requête, lettre de plainte ou autre procédure judiciaire, selon le cas
- Autres documents pertinents

Pour faire une réclamation, veuillez communiquer avec Crawford & Company (Canada) Inc. au 1-877-805-9168 ou par courriel à BMSclaims@crawco.ca.